



Villers-Ecalles

www.villers-ecalles.fr



JANVIER 2017

Numéro
108

MARS 2016

Plantation des arbres de naissance



AVRIL 2016

Spectacle chasse aux œufs



JUIN 2016

Remise de carte cadeau rentrée des classes



JUIN 2016

Saint-Jean



OCTOBRE 2016

Octobre rose



DÉCEMBRE 2016

Décoration du sapin communal



OCTOBRE 2016

Foire aux jouets





AGENDA 2017

Vendredi 31 Mars (après-midi) et samedi 1^{er} avril (matin)
Distribution des sacs poubelle



Samedi 18 mars
Plantation des arbres de naissance



Dimanche 2 avril
Chasse aux œufs et spectacle



Samedi 24 juin
Feu de la St Jean



Dimanche 3 septembre
Fête des associations

Samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre
Exposition d'arts



Dimanche 22 octobre
Foire aux jouets



Mardi 31 octobre
Boum d'Halloween



Dimanche 5 novembre
Marché du Terroir et de l'artisanat local



Samedi 3 décembre
Illuminations de Noël

Dimanche 10 décembre
Repas du C.C.A.S



Jeudi 14 décembre
Distribution des colis offerts par le C.C.A.S





Chères Villers-Ecalloises, chers Villers-Ecallois,

En ce début d'année 2017, je vous confirme la bonne santé économique de Villers-Ecalles.

Notre dette, en très forte baisse, a été réduite de 40 % en trois ans, passant de 1 900 000 € à environ 1 200 000 €.

Nos taux d'imposition sur les ménages sont toujours très raisonnables et inférieurs à ceux de nos voisins.

Forte de ces atouts financiers, la Commune, en 2017 et les années suivantes, continuera à dégager des marges financières permettant des investissements conséquents.

Pour 2017, le Conseil Municipal a souhaité 4 investissements majeurs:

- La requalification des abords de la mairie et de la salle Pasteur. Après l'extension de la mairie, il est apparu opportun de prévoir la réfection des extérieurs et du parking.*
- Avec la même cohérence, après son usage provisoire en mairie, il a semblé nécessaire au Conseil de réaliser des travaux d'aménagement de la salle Pasteur avant de la rendre à la location et aux associations en 2018.*
- 10 ans après sa création, le Conseil a souhaité retrouver et élargir le cheminement piéton entre Barentin et Villers-Ecalles sur le plateau. Ce chemin a fait souvent débat au Conseil Municipal, soit pour les poteaux jugés dangereux pour les véhicules mais bien protecteurs pour les piétons, soit pour son enherbement. Le nombre d'utilisateurs montre bien néanmoins toute l'utilité du cheminement.*
- En voirie, la commission travaille cette année sur la sécurisation de la route de Duclair. Des comptages de vitesse ont montré que dans certains secteurs, 3 conducteurs sur 4 ne respectaient pas la limite de vitesse. Des aménagements contraignants seront donc réalisés.*

Comme le Conseil Municipal l'a souhaité, ces investissements se feront sans aucun recours à l'emprunt et sans aucune augmentation des taux d'imposition des ménages qui resteront stables en 2017 comme ces 10 dernières années.

*Excellente année
à tous.*

*EMO Jean-Christophe
Maire de Villers-Ecalles*

A large, stylized handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Jean-Christophe EMO.



VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ 2017

Le vendredi 6 janvier, Jean-Christophe Emo, Maire, entouré des membres du Conseil Municipal a présenté ses vœux aux habitants de la commune réunis nombreux dans la salle Raimbourg.

Après avoir excusé Christophe Bouillon, Député, qui ne pouvait être présent, Jean-Christophe Emo s'est adressé à la population :

« J'ai une nouvelle fois, le plaisir de vous présenter les vœux du Conseil Municipal pour la nouvelle année et je vous remercie chaleureusement de toujours répondre aussi nombreux à notre invitation.

La soirée des vœux est l'occasion de nous rencontrer, de présenter le bilan de l'année écoulée et les projets de l'année nouvelle. L'occasion de rappeler les réponses que donne le Conseil Municipal à l'amélioration de la vie des Villers-Ecallois.

En 2016, comme chaque année, nous avons continué à assurer jour après jour : l'entretien des espaces verts, des voiries, des locaux communaux, les services périscolaires, les services administratifs... L'année 2016 aujourd'hui terminée, a été une année de réalisations fortes qui pour certaines ne verront leur achèvement qu'en cette nouvelle année.

Ont ainsi été commencés, pour se terminer prochainement :

- La requalification et l'extension de la mairie.
- La requalification du cimetière avec un retard conséquent sur le calendrier prévu.

L'année passée, nous avons réalisé :

- La requalification de la rue des Chrysanthèmes.
- La remise en état de 2,5 km de chemins piétons.
- Des animations de plus en plus nombreuses puisque la municipalité en organise une douzaine dans l'année.
- Nous avons aussi enfin clos l'étude de notre Plan Local d'Urbanisme. Après 8 ans, le projet est enfin arrêté et sera, sauf surprise, soumis à l'enquête publique au printemps.

Pour 2017, malgré la morosité économique et les baisses de dotations, je maintiens mon discours optimiste pour Villers-Ecalles.

Mon seul point d'inquiétude pour 2017 est le choix qui sera prochainement fait par SNCF Réseau pour la zone de passage de la LNPN (Ligne Nouvelle Paris Normandie). Ce choix, s'il n'est pas celui de la rénovation de la ligne Rouen Yvetot qui est soutenue par tous les élus locaux du secteur, peut impacter notre territoire. Quelques années après le passage de l'A150 et la construction du viaduc sur la Commune, Villers-Ecalles n'est pas prête aux mêmes conséquences en termes d'urbanisme et de paysage. La mobilisation pour le choix de la rénovation de la ligne existante doit se faire maintenant, en 2018, il sera trop tard.

Mon discours reste optimiste parce que notre commune est dotée de nombreux atouts et en particulier celui de la très bonne santé de nos finances.

Nous avons une dette, en très forte baisse qui est passée en trois années de 1 900 000€ à 1 200 000€ soit une baisse de pratiquement 40 %.

Nos taux d'imposition sur les ménages sont toujours très raisonnables et inférieurs à nos voisins.

Comme le Conseil Municipal l'a souhaité, les travaux qui s'équilibrent entre le cadre de vie, les voiries et le patrimoine bâti se feront sans aucun recours à l'emprunt et sans aucune augmentation des taux d'imposition des ménages qui resteront stables en 2017 comme ces 10 dernières années. En ces temps difficiles pour l'activité, ces projets donneront aux entreprises locales des travaux et par-delà permettront aussi de sauvegarder des emplois tout en améliorant votre quotidien.

2017 sera à Villers-Ecalles l'année du recensement prévu du 19 janvier au 18 février. Comme depuis de nombreuses années, notre population devrait s'avérer relativement stable.

Dans un cadre plus général, 2017, vous le savez déjà, sera une année électorale importante et sauf surprise nous inaugurerons la mairie à l'occasion des élections présidentielles.



REMISE DES DIPLÔMES DE MÉDAILLES DE TRAVAIL

ARGENT

Monsieur Olivier CHERON
Monsieur David DUROSAY
Monsieur Jean-Pierre IGER
Madame Christine LANGRENE
Monsieur Frédéric LE RIDANT
Madame Véronique BUQUET, médaille communale

OR

Monsieur Alain BLONDEL
Monsieur Jean-Claude LAUGEOIS
Madame Isabelle LUCAS
Monsieur Rattanavong SOUANNAVONG
Madame Jeanne TIQUET

VERMEIL

Monsieur Alain BLONDEL
Monsieur Philippe BOEDARD
Monsieur Stéphane BUREL
Monsieur Frédéric LE RIDANT
Madame Jeanne TIQUET
Monsieur Thierry TIQUET

GRAND OR

Monsieur Alain BLONDEL
Madame Catherine BUREAU
Monsieur Dominique DUMONTIER
Madame Jeanne TIQUET

Vous le voyez et je vous le confirme, votre équipe municipale est déterminée à continuer son œuvre avec détermination, et à votre service. Parce que le monde change et que notre quotidien change aussi, nous avons à cœur de prendre notre part à ce changement avec résolution, volonté et optimisme pour bâtir ensemble une commune plus durable, plus conviviale, plus solidaire...

En ce début d'année, je souhaite remercier particulièrement le personnel communal pour son dévouement et sa disponibilité à assurer le meilleur service possible aux habitants. Sans eux, Villers-Ecalles ne serait pas le même.

A remercier chaleureusement les conseillers municipaux et les adjoints pour la confiance qu'ils m'accordent, le travail et les relations que nous partageons sans distinction des listes opposées en mars 2014.

Remercier aussi tous les services de l'Etat, pompiers et gendarmes, les autres collectivités et les associations locales pour les services rendus tant à la collectivité qu'aux habitants.

Que 2017 soit pour vous tous, vos familles, vos entreprises et vos associations, ainsi que pour Villers-Ecalles une très, très belle année. Une année de stabilité mais de progrès, une année dynamique et prospère, conviviale et solidaire.

Pour chacune et chacun d'entre vous, tous mes vœux de santé, de joie et de bonheur, de pleine réussite dans tous vos projets, ceux de vos entreprises, de vos associations, et dans tous vos projets personnels bien sûr.

Excellente année 2017 à tous

Puis, comme les années précédentes, cette cérémonie se termina par la remise des médailles du travail.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Adrien VRANISKOSKI	14 mai 2016
Arthur LOZIER	19 août 2016
Elaya LANGLOIS	22 septembre 2016
Hugo PIETERS	19 octobre 2016
Damon DELALONDE ESLINE	20 novembre 2016
Anna CAVÉ	28 novembre 2016
Lucy POIROT ZEMIAK	4 décembre 2016
Kimline FORTIER	7 décembre 2016

MARIAGES

Cindy DESGARDINS & Johnny GESTEAU	3 décembre 2016
Anne KASPERSKI & Etienne BACHELET	26 décembre 2016



CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2016

INCORPORATION DE VOIRIE

Suite à la demande de l'Association St Charles II, le Conseil décide l'incorporation des voies du lotissement et des parcelles constituant les espaces verts dans le domaine communal.

Le classement ne portant pas atteinte aux fonctions de desserte et de circulation, il est dispensé d'enquête publique. Le Conseil décide de porter à 21,171 km la longueur de la voirie communale.

LOTISSEMENT KERVILLE

M. le Maire rappelle l'historique du contentieux avec la Maitrise d'Œuvre. Le cabinet d'assurance SMACL accepte de prendre en charge les frais d'honoraires d'un cabinet d'avocat. Le Conseil autorise donc le Maire à désigner un avocat qui permettra à la commune d'ester en justice dans le cadre de cette affaire.

TRAVAUX

M. le Maire fait savoir que les travaux d'aménagement des extérieurs de la mairie et de la VC1 vont nécessiter une étude menée par un cabinet. Le Conseil approuve à l'unanimité la proposition de Maitrise d'Œuvre du cabinet Arc en Terre.

SCOLAIRE - AIDES AUX SÉJOURS

Le Conseil décide d'augmenter l'aide au séjour de 15€ à 25€/jour/enfant. Les autres modalités d'attribution de l'aide aux séjours restent inchangées.

SUBVENTIONS

De l'Etat (DETR): 103 648.60€ (2° phase de réhabilitation de la mairie)

Du Département :

- Aide à la voirie communale : 48 100,19 €
- Requalification du cimetière : 27 019,00 €

Du Fonds d'Action Locale :

Cheminement piétonnier VC 3 : 15 000 €

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2016

INSTALLATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Vu la démission de Mme Laugeois, le suivant de la liste « Villers-Ecalles Autrement », M. Jean-Noël LAUNAY a été sollicité pour intégrer le Conseil Municipal.

PLAN LOCAL D'URBANISME

M. le Maire rappelle les différentes étapes de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, qui après plusieurs modifications aboutissent à un dernier dossier présenté au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, tire le bilan de la concertation prévue par la délibération prescrivant la révision du P.O.S. et arrête le projet de Plan Local d'Urbanisme

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Monsieur le Maire explique qu'il convient de procéder à une modification simplifiée du document d'urbanisme communal pour adapter le règlement de la zone UYi pour permettre les changements de destination pour l'installation d'établissements publics ou d'intérêt général dans cette zone.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'engager une procédure de modification simplifiée du POS.

PROJETS 2017 : VOIRIE

Suite à des relevés de vitesse sur la RD 143 en traversée d'agglomération, le BE INGETEC a proposé une série d'aménagements constitués de plateaux surélevés et d'une chicane-écluse.

Le montant estimatif des travaux s'élève à 185 000 € HT + maîtrise d'œuvre. Le Conseil approuve cette opération qui permettra de réduire la vitesse des véhicules. Le Conseil charge M. le Maire de déposer une demande de subvention auprès du Département au titre du FAL (30 000 €).

BATÎMENTS

Le Conseil décide la restructuration globale de la salle Pasteur sans extension avec réaménagement de la cuisine, sanitaires, vestiaires, création d'un hall d'entrée et mise aux normes de la salle de réception. L'estimation de ce projet est de 150 à 200 000 €. Une demande de subvention auprès du Conseil Général sera déposée.

CADRE DE VIE

Ce projet étudié par le cabinet Arc en Terre des extérieurs de la mairie et de la salle Pasteur est scindé en 3 zones :

- Rue Pasteur : estimé à 185 000 € (à déduire la voirie et l'éclairage public)
- Extérieurs salle Pasteur : estimé à 250 000 €
- Aménagement de la prairie : estimé à 65 000 €

Les grandes lignes du projet sont approuvées à l'unanimité par le Conseil Municipal. La rue Pasteur et l'aménagement de la plaine seront réalisés en fonction des prochains chiffrages du projet et des résultats d'appel d'offres.

VOIRIE

PROJET FERRERO

La Société FERRERO France envisage de déposer une demande de permis de construire d'un bâtiment de stockage prévu à proximité du viaduc de l'A 150. Le projet prévoit le transfert de la voirie communale et la création d'un nouveau pont, projet intégralement pris en charge par FERRERO. Le Conseil approuve ce projet et autorise M. le Maire à signer la convention avec Ferrero France pour ce transfert de voirie.

TARIFS COMMUNAUX 2017

Les tarifs communaux sont votés pour l'année 2017.

ÉLECTION DES DELEGUES A LA CCCA

Le Conseil prend acte de l'extension de la Communauté de Communes Caux Austreberthe aux communes de BLACQUEVILLE et BOUVILLE suite à l'arrêté préfectoral du 09/11/2016. Cette extension entraîne une nouvelle répartition des délégués communaux en portant le nombre de délégués de Villers-Ecalles de 4 à 3. Une liste présente sa candidature et est élue à l'unanimité des voix. M. EMO Jean-Christophe - M. SAUMON Michel - Mme MOUTON Janine

RÈGLEMENT CIMETIERE

Suite aux travaux, M. le Maire propose d'établir un règlement du cimetière jusqu'alors inexistant. Le Conseil approuve à l'unanimité ce règlement. Les travaux de requalification du cimetière sont en cours. Des plaintes ont été reçues concernant l'avancée du projet. Contrairement à ses engagements, l'entreprise retenue pour le lot 1 n'a en effet pas réalisé les travaux attendus pour la Toussaint.

LIGNE NOUVELLE PARIS NORMANDIE

M. le Maire informe le Conseil qu'il envisage d'organiser une réunion d'information avec M. le Député ayant pour thème l'avancement du projet LNPN.

FIBRE OPTIQUE

M. SAUMON fait savoir que l'installation de deux chambres de répartition destinées au déploiement de la fibre optique est prévue.

CHATS ERRANTS

Il est demandé quelle suite a été donnée à la proposition d'adhésion de la commune à une convention de remboursement des frais de stérilisation des chats errants dans la commune avec l'association 30 millions d'amis.

M. le Maire fait savoir que la signature d'une telle convention suppose l'engagement financier de la commune pour d'autres soins vétérinaires des chats errants (frais de garde et d'accueil, euthanasie en cas de maladie, soins, ...). Pour cette raison, il n'a pas souhaité pour l'instant signer cette convention.

RÉHABILITATION DE LA RUE DES CHRYSANTHÈMES :

La chaussée a été rééquilibrée et restructurée avec de nouveaux matériaux sur toute sa longueur. Le stationnement a été réalisé parallèlement à la voirie ce qui donne plus de places de stationnement à tous les riverains de cette voie.

Trois plateaux surélevés ont été mis en place pour réduire la vitesse. Ces plateaux sont adaptés afin que les piétons et les personnes à mobilité réduite puissent rejoindre les trottoirs en béton désactivé facilement. Cette voie est en zone 30 km/heure et les voitures ne sont donc pas prioritaires.

STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS :

Les trottoirs de la commune sont réservés aux piétons et tous les véhicules stationnant dessus se verront sanctionnés par la police municipale.

*Francis Prévost
Adjoint à la voirie.*



ANIMATION

OCTOBRE ROSE

Le samedi 1^{er} octobre, la commission animation organisait une course et une marche en partenariat avec l'association EMMA. Les participants ont pu ensuite prendre une petite collation et bénéficier des conseils du Docteur Lardenois. Cette sympathique manifestation s'est terminée par une danse proposée par l'ACVE.



HALLOWEEN

Le 31 octobre, la commission animation organisait sa 2^{ème} boum d'Halloween. La soirée s'est passée en 2 temps. De 18h30 à 20h30, 75 enfants de primaire se sont retrouvés tous costumés. Ils ont pu profiter du buffet mis à leur disposition : pizzas, gâteaux, bonbons, boissons mais aussi du pop-corn fait sur place. Ils se sont bien dépensés également sur la piste de danse qui leur était réservée. 4 d'entre eux ont été récompensés pour l'originalité de leur costume et de leur maquillage.

A partir de 21h, une quarantaine d'adolescents prenaient le relais des plus jeunes et enflammaient la salle en dansant et chantant jusqu'à 23h30. 4 jeunes ont également reçu des confiseries.


 DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN

LA MAMMOGRAPHIE C'EST IMPORTANT

MAIS POURQUOI ATTENDRE 50 ANS ?

Comment ça se passe exactement ?

ET SI ON TROUVE QUELQUE CHOSE ?

Trouvez toutes les réponses à vos questions
auprès de votre médecin, sur e-cancer.fr ou au 0810 810 821

À partir de 50 ans, la mammographie est recommandée tous les deux ans.



Le dépistage du cancer du sein permet de détecter d'éventuelles anomalies très tôt, en l'absence de tout symptôme. Cela permet de se soigner plus facilement et d'avoir les plus grandes chances de guérison.

- C'est pourquoi les pouvoirs publics invitent toutes les femmes de 50 à 74 ans à participer au dépistage organisé du cancer du sein.
- Il repose sur des critères de qualité rigoureux afin de réduire fortement la mortalité dans cette tranche d'âge, la plus exposée au cancer du sein.
- Les mammographies jugées normales sont systématiquement relues par un second radiologue.
- Cette deuxième lecture, qui n'existe pas dans le cadre du dépistage individuel, est un gage de qualité et de fiabilité : près de 8% des cancers du sein sont détectés grâce à elle.
- Les radiologues que vous consultez dans le cadre du dépistage organisé ont reçu une formation.



MARCHÉ DU TERROIR ET DE L'ARTISANAT LOCAL DU DIMANCHE 6 NOVEMBRE 2016

Le dimanche 6 novembre 2016, la commission animation a organisé son 3^{ème} marché du terroir et de l'artisanat local. 12 exposants étaient présents pour cette occasion. De nombreux produits alimentaires et de l'artisanat local étaient exposés. Parmi les stands, nous retrouvons M. Glatigny, apiculteur de Canteleu avec différentes sortes de miel, du pain d'épice mais aussi toutes sortes de produits dérivés comme le pollen, la propolis..., l'association « Terre de rencontres » qui nous faisait découvrir différents jus de fruits à base de gingembre, baobab... mais aussi de la bière artisanale et du cidre. Les parents d'élèves et les enseignantes des classes de CE2, CM1 et CM2 tenaient la buvette et vendaient des sachets de riz au lait au carambar et aux spéculos au profit de la coopérative pour leur sortie classe de mer prévue début juin. L'association les Mains Agiles de Villers-Ecalles était présente et c'est avec une immense joie que nous les accueillons depuis 3 ans tout comme Mme Lassire, M. Certenais, la Fournée de Lulu, la cuisine de Caroline et toutes les personnes qui nous ont fait découvrir ce qu'avec de simples mains, une machine à coudre, des aiguilles à tricoter et de la patience il était possible de confectionner. Nous avons également accueilli, pour la seconde fois, l'association de Voitures Anciennes Marommais. 60 personnes ont pris leur déjeuner sur place ; M. Ducellier de la cuisine de Caroline avait concocté une Normandflette et du filet de poulet à la normande flambé au calvados. Toutes les personnes présentes en fin de matinée ont partagé le verre de l'amitié et ont pu échanger avec nos exposants et les membres de la commission animation.

Nous remercions tous les acteurs de cette belle journée, ainsi que notre conseillère départementale Mme Pierrette Canu pour être venue à notre rencontre.

Nous nous retrouverons le dimanche 5 novembre 2017 pour une nouvelle édition.

ILLUMINATION DE NOËL

Le samedi 3 décembre, pour le plus grand plaisir des petits mais aussi des grands nous nous sommes retrouvés pour décorer le sapin de Noël dans la cour de l'école Prévost Freinet. Cette année, les couleurs étaient « argent et violet ». Les enfants accompagnés des adultes ont apposé leur décoration dans le sapin. Lors de l'activité périscolaire menée par Marie Séraphin, les petits avaient fabriqué une cheminée et un sapin qui ont servi de décor pour la venue du Père-Noël. Une fois cet après-midi terminé ces travaux ont été installés dans le hall d'entrée de l'école primaire. Comme tous les ans, le Père-Noël a fait une halte à Villers-Ecalles pour rencontrer les petits Villers-Ecallois venus à sa rencontre pour l'embrasser, prendre une photo mais aussi pour donner leur lettre afin que leurs petits chaussons soient remplis sous l'arbre de Noël. Cette année, les adultes ont fait une demande toute particulière, celle d'avoir un bon vin chaud. L'an prochain lors de cette rencontre annuelle ils seront exaucés, la commission animation mettra tout en œuvre pour leur offrir ce cadeau. En attendant c'est autour d'un chocolat chaud, d'un café ou jus d'orange accompagnés de petits St Nicolas briochés confectionnés par la Fournée de Lulu que ce moment convivial s'est poursuivi. Chaque enfant s'est vu remettre un sachet de chocolats préparé par la commission animation et nous remercions la société Ferrero qui, une fois de plus, a répondu à notre demande pour le don de Kinder Bueno. Rendez-vous l'an prochain pour partager ce moment de magie, de rêve et de convivialité.



À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



2017, ANNÉE DU RECENSEMENT

UN ACTE SIMPLE, UN GESTE CIVIQUE UTILE À TOUS !

Un des 4 agents recenseurs recruté par la mairie et formé par l'INSEE se présente chez vous pour vous recenser. Il vous remet la notice sur laquelle figurent vos identifiants.

Si vous répondez sur internet

Cliquez sur « accéder au questionnaire en ligne » sur la page d'accueil du site le-recensement-et-moi.fr. Connectez-vous à l'aide des identifiants figurant sur la notice remise par l'agent recenseur. Ensuite, remplissez le questionnaire en vous laissant guider. N'oubliez pas de valider votre questionnaire ; si vous avez indiqué votre adresse mail, vous recevrez un accusé de réception par messagerie vous confirmant la bonne prise en compte de vos réponses.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne.

L'agent recenseur vous remet une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre foyer. Lisez et remplissez lisiblement les questionnaires seul ou avec l'aide de l'agent recenseur. A un moment convenu avec vous, l'agent recenseur viendra les récupérer. Vous pouvez également les renvoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au Conseil Municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Vos informations personnelles sont protégées. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr(e) que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



COMMISSION SCOLAIRE

LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ONT DU SUCCÈS !!!

30 enfants sont inscrits pour les séances de baby-karaté, et baby-gym encadrées par Marie. Ce sont donc 2 groupes de 15 lou-lous qui se retrouvent soit le lundi soit le jeudi en salle de motricité pour découvrir les premiers gestes du karaté et évoluer avec différentes positions et statures sur des petits parcours.

L'art créatif autour du tissu proposé par Fanny attire également nos enfants des classes de primaire, 29 enfants sont répartis sur 2 séances, une le lundi et une le jeudi. Leur première confection a été une chaussette de Noël avec leur prénom, suivi d'un magnifique calendrier de l'aveugle. Pour ce début d'année, certains feront une peluche, d'autres une trousse.

L'activité arts plastiques a lieu le mardi soir. Ce sont donc une quinzaine d'enfants qui, avec Marie, nous ont créé un somptueux décor pour la venue du Père-Noël le 3 décembre dernier. Toutes ces petites mains nous ont fabriqué une cheminée grandeur nature et un sapin de Noël. Vous retrouverez la photo dans l'article consacré aux illuminations de la ville.

Et pour finir, l'apprentissage au milieu théâtral, scénique avec Thomas chaque jeudi et vendredi, pas moins de 32 acteurs, actrices en herbe se produisent chaque semaine dans la bibliothèque de l'école. Certains laissent parler leur imagination, d'autres plus réservés essaient de vaincre leur timidité en se laissant aller face à leurs camarades.

Cette année, les commissions animation et scolaire avaient décidé d'offrir à tous les enfants de l'école Prévost Freinet, un avant-goût de Noël. C'est donc le vendredi 9 décembre que tous se sont réunis dans la salle Raimbourg pour retrouver Krystel sur scène avec son spectacle de sculptures sur ballons intitulé « La Magie de Noël ». Tous se sont rendus ensuite au restaurant scolaire où un goûter les attendait. Chacun est reparti le soir avec un ballon sculpté ainsi qu'un petit bonhomme en brioche et des guimauves.

Le repas de Noël du restaurant scolaire s'est déroulé le mardi 13 décembre.

Une réunion aura lieu le jeudi 2 mars à 18h30 dans le restaurant scolaire pour tous les parents des enfants qui y déjeunent afin de découvrir ce lieu mais aussi son fonctionnement.



C.C.A.S

Ce sont 118 convives qui ont participé, le dimanche 11 décembre 2015, au banquet de fin d'année offert par le C.C.A.S.

Après les discours prononcés par Monsieur Raymond Beauchef, Président du Club d'Amitié aux Anciens, Monsieur Jean-Christophe Emo, Maire, Madame Pierrette Canu, Conseillère Départementale et Monsieur Christophe Bouillon, Député, nous avons pu lever notre verre et apprécier le repas concocté par le traiteur Catel. Le pain et le dessert étaient fournis par la boulangerie de notre commune, la Fournée de Lulu.

Le duo issu de l'orchestre Collin Thomas nous a entraînés à chanter et à danser tout l'après-midi dans une folle ambiance.

Certains d'entre vous hésitent encore à nous rejoindre pensant qu'ils vont s'ennuyer avec les "anciens" alors venez constater qu'il n'en est rien et partager avec nous ces moments de joie et de convivialité.

Merci à mes collègues du C.C.A.S, à leurs conjoints, aux conseillers municipaux pour l'aide qu'ils m'ont apportée.

Le 15 décembre 2016, les membres du C.C.A.S. ont distribué 260 colis



Janine Mouton

DÉPÔTS SAUVAGES, BRÛLAGE DES DÉCHETS : STOP

Les dépôts sauvages de déchets sont des sources de pollution et de nuisance pour notre cadre de vie. Des solutions existent pour les éviter !

Chacun d'entre nous, en tant que producteur de déchets, a l'obligation et les responsabilités d'assurer ou de faire assurer leur élimination...

Si un particulier réalise lui-même des travaux, les déchets qui en résultent doivent être déposés dans les déchetteries ou les centres agréés. Au préalable, les déchets doivent être triés.

Si les travaux sont réalisés par une entreprise ou un artisan, le professionnel a pour obligation de s'engager vers les circuits qui lui sont réservés. Attention ! Dans tous les cas, il est de la responsabilité du particulier de s'assurer auprès du professionnel que l'élimination est bien effectuée dans les règles.

Nous devons savoir qu'il est interdit :

- de brûler des déchets (même bois)
- d'abandonner ou d'enfouir tout déchet (y compris les gravats) dans les zones non contrôlées
- de laisser des déchets dangereux (pots de peinture par exemple) dans les espaces naturels ou agricoles
- de déverser les déchets dangereux liquides dans les réseaux (eaux usées, pluviales, fossés) et dans les espaces naturels

En cas de non-respect de la réglementation sur la question des déchets, le responsable encourt des sanctions pouvant aller jusqu'à 75000 € et 2 ans d'emprisonnement.

La Commune de Villers-Ecalles recherche systématiquement tout dépositaire de gravats non autorisés et dresse un procès-verbal.





COURS DE DANSES ORIENTALES

À VILLERS-ECALLES

Venez découvrir la danse orientale dans une ambiance conviviale LE MERCREDI À PARTIR DE 18 H 15 DANS LA SALLE DE MOTRICITÉ DE L'ÉCOLE PRÉVOST FREINET (côté école maternelle).

La professeur s'est passionnée pour la danse orientale dès son plus jeune âge et l'a pratiquée durant 15 ans. Elle s'est formée auprès de professeurs de la région et de danseurs internationaux tels que Leyla Jouvana, Mayodi, Leïla Haddad ou la Compagnie des 1001 nuits.

Les cours sont ouverts aux ados/adultes et accessibles à toutes, quels que soient votre âge, votre morphologie, votre souplesse...

Pour tout renseignement
Tél : 07 60 32 75 01 - Mail : assohathor@gmail.com

MAINS AGILES



La participation des Mains Agiles au téléthon de Barentin a rapporté la somme de 105€. Une journée très conviviale à renouveler en 2017.

REVE

Activité du samedi 10 décembre sur le thème de Noël. Nous attendons les enfants le samedi 28 janvier 2017 pour fêter le nouvel an Chinois.



Nous étions également présents au marché du terroir le 6 décembre et à la foire à tout organisée le 18 décembre par Horizon FM salle Raimbourg à Villers-Ecalles.

Merci à tous pour votre participation.

2017 voit le jour, les membres de l'association vous adressent leurs vœux de bonne et heureuse année. Nos réunions restent inchangées, chaque jeudi rendez-vous petite salle Raimbourg de 13h30 à 18h pour partager une même passion : les loisirs créatifs.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à la présidente **Mme Houssin Josette**
Tél : 06 11 32 54 09

La secrétaire, **Mme Frumery Nelly**



HORIZON 100.9

L'association Horizon a élu son nouveau bureau lors de sa dernière assemblée générale en juillet dernier. Il est composé de :

Luc HEUZEY – Président

Bruno HAUCHECORNE – Trésorier

Frédéric COURCHAND – Secrétaire

et Fabrice COQUEREL – Président d'honneur

Horizon, à la rencontre de ses auditeurs

Lors de ce dernier trimestre, HORIZON a participé aux forums des associations du territoire, Villers-Ecalles, Barentin et Pavilly. L'occasion pour certains de s'initier aux métiers de la radio, soit en se mettant derrière un micro pour animer une émission, ou derrière une console pour découvrir le métier de réalisateur.

Le 19 novembre, nouveau rendez-vous pour nos auditeurs : la soirée « Horizon Fever », deuxième du nom et toujours un succès. Après avoir dégusté un bon poulet basquaise, vous étiez 150 à vous déhancher sur des morceaux des folles années 80. Ambiance garantie avec FabriceShow aux platines. Notez déjà la date de notre prochaine soirée, le samedi 18 novembre 2017.

Dernière occasion de l'année de venir rencontrer les animateurs de la station, la première foire à tout organisée par Horizon le 18 décembre. Une semaine avant Noël, un moment idéal de vider placards et armoires et de venir faire de bonnes affaires. Une trentaine d'exposants ont répondu présent et se sont régalés des crêpes, galettes préparées par Fred et Kevin. Le père Noël n'était pas en reste et est venu distribuer des friandises aux enfants sages.

Atelier radio et émission avec les enfants

Le centre de loisirs des 2 rivières situé à Pavilly est venu à deux reprises dans nos studios avec une dizaine d'enfants pour participer à nos ateliers radios. Une fois pendant les vacances d'été, et une autre fois pendant les vacances de Noël, des enfants se sont découverts des talents d'animateurs et ont même pu participer à une émission en direct. Une expérience inoubliable qui semble avoir ouvert des vocations.

HORIZON peut venir à vous et s'est déplacée au collège de Caudebec en Caux. Dans le cadre de la semaine du numérique, les élèves de troisième ont été initiés aux différents métiers de la radio. Ils ont ainsi pu découvrir la place de l'ordinateur dans ce média. Fini les CD et autres K7, tout est maintenant informatisé.

HORIZON reste à votre disposition pour animer des ateliers d'une journée dans le cadre des missions scolaires. Contactez-nous depuis notre site internet www.horizonnormandie.fr

Horizon, radio de proximité

Depuis la rentrée de septembre, HORIZON organise une fois par mois une émission débat intitulée « Les mardis de l'info ». La première émission avait pour thème « La ligne nouvelle Paris Normandie », un sujet brûlant d'actualité qui touche plusieurs communes du pays de Caux, dont Villers-Ecalles, impactées par le tracé de cette nouvelle ligne de chemin de fer.

D'autres sujets, comme le plan social de l'usine Onduline, les marnières, ou encore le développement et contraintes de l'agriculture, ont fait l'objet de débats, animés par Stéphane Salzman.

Horizon, en 2017. L'année 2017 annonce notre retour dans la commune de Villers-Ecalles. Les nouveaux studios seront prochainement aménagés et nous pourrons envisager un déménagement dans le courant de cet été.

Installé à proximité de notre émetteur, nous allons gagner en confort d'écoute.

Merci à tous nos auditeurs et partenaires annonceurs pour leur soutien et leur fidélité. Vous êtes de plus en plus nombreux à écouter Horizon et à nous suivre sur les réseaux sociaux ou notre site internet.

Cette radio associative n'existerait pas sans ses bénévoles, ils sont ainsi une trentaine à se relayer pour vous offrir un programme varié et de proximité, un grand merci à eux.

Luc HEUZEY
Président d'Horizon 100.9



Equipe B

FOOTBALL CLUB DE VILLERS-ECALLES

CARTON PLEIN

Après deux excellentes années, l'équipe fanion accédait au groupe Excellence qui était un peu l'inconnu. A mi-parcours on ne peut rêver mieux. L'équipe se classe à la première place.

Une deuxième a été inscrite cette saison, un début difficile, le temps de se connaître et les résultats commencent à être positifs. 4 victoires et 4 défaites, un classement en haut du tableau est envisagé.



Equipe Excellence

Les manifestations organisées par le FCVE ont connu leurs succès habituels. Carton plein pour les deux lotos. Nous avons été obligés de refuser du monde, signe de la renommée de l'organisation de nos manifestations. Entre les deux lotos, le samedi un concours de manille était organisé, là aussi la participation était en hausse. Bravo à tous pour la bonne ambiance au sein du club.

Le FCVE souhaite sincèrement une très bonne année et une très bonne santé à tous.

Prochaines manifestations :

Début Mars Loto - Juin Foire à tout - Décembre Loto

Et bien sûr au stade le dimanche venez nombreux encourager nos équipes.

Le Bureau

Suite au décès de Christine Leprest, le bureau, les dirigeants, les joueurs et les bénévoles du F.C.V.E. adressent une pensée à Georges et à ses enfants.

TENNIS CLUB DE VILLERS-ECALLES (T.C.V.E.)

En ce début d'année, l'ensemble du bureau du T.C.V.E vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année. Traditionnellement, c'est le moment où l'on prend de nouvelles résolutions, donc pourquoi ne pas se lancer dans la pratique du tennis !

Vous souhaitez rejoindre notre club et profiter de nos terrains flambant neufs : contacter le Secrétariat.

Voici les tarifs en vigueur :

- Adhérent licencié adultes : 45€
- Adhérent licencié jeunes (- 18 ans) : 20€
- Carte invité : 25€
- Adhérent licencié autre club : 20€
- Caution moyen d'accès aux terrains : 15€

Nous vous rappelons que tous les joueurs présents sur les courts doivent être licenciés au club. Petit rappel aux adhérents habituels : n'oubliez pas de renouveler votre licence pour 2017. Actualités :

Mini-tennis :

Les cours d'initiation ont repris depuis septembre à la salle polyvalente et ont toujours autant de succès (7 enfants inscrits et assidus).

Championnat par équipe senior :

Le championnat d'hiver a été difficile à gérer pour les membres de l'équipe par manque d'effectif d'une part et du fait du niveau élevé de la poule.

Si vous avez un bon niveau de jeu et que vous aimez la compétition, contactez le secrétariat pour intégrer l'équipe (2 championnats à l'année en octobre et en mai sur 5 week-ends chacun).

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Catherine DEGREMONT au 02 35 91 33 58 ou par mail à l'adresse tcve@orange.fr





ASSOCIATION ENFANTS LAO, LES RIZIÈRES DE L'ESPOIR

(E.L.R.E.)

ຄວາມ ຫວັງ ຂອງ ເດັກ ລາວ ຊາວ ບ້ານ ນາ

Enfants Lao, les Rizières de l'Espoir E.L.R.E. vous souhaite ses Meilleurs Vœux pour 2017 et vous remercie pour votre soutien en cette année qui vient de se terminer. Que cette nouvelle année vous apporte Joie, Bonheur, Santé et Prospérité.

Le week-end solidaire des 29 et 30 octobre 2016 a été un franc succès : les nombreux visiteurs ont pu découvrir les créations d'Emilie, les démonstrations du Taekwondo Club de Villers-Ecalles ainsi que l'artisanat laotien et le stand vide-greniers.

Voici un résumé du voyage solidaire effectué en septembre 2016, auprès des enfants de l'école primaire du village de Ban Vang Mao, dans la province de Savannakhet au centre du Laos.

LES OBJECTIFS DE CE VOYAGE ÉTAIENT :

Rénovation de l'école

Après la réfection de la toiture réalisée lors d'un autre voyage en 2015, la rénovation de l'école primaire de Ban Vang Mao s'est poursuivie cette année.

En accord avec les responsables du village, il a été décidé l'achat de matériaux pour achever deux classes : 2 portes, 12 volets, des parpaings (pour terminer un mur inachevé), du sable, de la gravelle et du ciment (dalles au sol des classes et préau).

Grâce à l'implication des villageois et leur motivation pour améliorer les conditions d'éducation de leurs enfants, des équipes ont été formées pour effectuer les travaux.

Distribution d'un kit scolaire et d'hygiène

Les 92 enfants de l'école Ban Vang Mao ont reçu un kit scolaire et d'hygiène avec cahiers, trousse, taille crayons, crayons, stylos, crayons de couleurs, gommes règles..., savon, shampoing, brosse à dents..., album de coloriage, petits jouets. Tout ceci dans un sac à dos confectionné par une bénévole et donatrice.

Correspondance France-Laos

Un partenariat entre l'école française de Saint Aubin Epinay (76) et l'école de Ban Vang Mao s'est mis en place.

Les enfants français ont réalisé des dessins, photos, courriers qui ont été distribués lors de ce voyage aux enfants laotiens. En retour, les enfants laotiens ont réalisé des dessins pour les écoliers de Saint-Aubin-Epinay.

Etude sur l'approvisionnement en eau

Le village de Ban Vang Mao n'est pas approvisionné en eau et le stockage se fait dans des jarres ou des bidons. Une rivière est accessible et deux puits existent dans le village mais l'eau n'est pas potable.

L'accessibilité à l'eau est un sujet préoccupant pour les villageois, surtout en saison sèche.

Pour trouver une solution adaptée au village, il sera fait appel à un hydrologue ou à un technicien de l'eau, hygiène, assainissement, l'association ELRE n'étant pas qualifiée.

Par un accès à l'eau, les corvées seront minimales et les adultes pourront se consacrer à d'autres tâches comme l'aide aux devoirs de leurs enfants et les maladies seront réduites.

Parrainage scolaire de Soubannah

Le premier parrainage scolaire d'enfant par l'association a vu le jour durant ce voyage de 2016.

ELRE a parrainé Soubannah, 20 ans, jeune fille du village de Ban Vang Mao, dans le but qu'elle poursuive ses études.

Originaire du village de Ban Vang Mao, Soubannah est la 3^{ème} d'une fratrie de 4 enfants.

Ses parents sont riziculteurs, éleveurs de quelques animaux. La famille est donc composée de 8 personnes et les revenus manquent. Le frère de Soubannah poursuit ses études supérieures à Savannakhet (70 km du village) et la jeune sœur dans un lycée à 7 km.

Soubannah, studieuse, souhaite vivement poursuivre ses études en marketing- comptabilité. Mais la situation financière de ses parents ne permet pas d'envoyer un deuxième enfant dans une école supérieure à Savannakhet.



L'association Enfants Lao, les Rizières de l'Espoir a donc donné l'opportunité à Soubannah de poursuivre ses études en parrainant sa première année sur 3 ans pour obtenir un diplôme. Ce parrainage consiste à payer les

frais d'inscription, les tenues, les manuels scolaires pour Soubannah.

Les personnes qui souhaiteraient parrainer Soubannah peuvent envoyer leurs promesses de dons. Tous nos vœux de réussite à Soubannah pour cette année scolaire.

Nous vous remercions !

Toutes ces actions faites lors de ce voyage solidaire ont pu être réalisées grâce à vos dons, aux actions menées en France, aux adhérents, donateurs, bénévoles et toutes les personnes impliquées dans les projets de ELRE.

Les enfants, l'équipe enseignante et municipale, les villageois de Ban Vang Mao vous remercient infiniment pour l'aide qui leur est apportée. Cette joie peut se lire sur les visages des enfants.

Collecte et recyclage de produits usagés

Vous voulez apporter votre aide gratuitement à l'école et au village de Ban Vang Mao, au Laos ?

L'objectif est de sensibiliser au recyclage et préserver la planète tout en participant aux actions de ELRE.

ELRE s'est inscrite à trois programmes de collecte :

- instruments d'écriture usagés
- capsules de Tassimo
- certains emballages plastiques

Lorsqu'un certain poids est atteint, chaque catégorie de matériel est adressée à un organisme recycleur partenaire qui transforme les produits.

Ce poids est converti en dons et versés sur le compte de l'association par l'organisme.

Alors, triez vos tiroirs, vos trousse et ne jetez plus dans vos poubelles !

Chacun est libre d'organiser sa collecte auprès des particuliers, entreprises, écoles... et le tout sera regroupé et centralisé au siège de l'association (pour les plus proches).

Pour les personnes plus éloignées, il existe d'autres solutions.

Si vous souhaitez être correspondant-point de collecte, veuillez vous faire connaître. Des affiches vous seront transmises pour coller sur vos cartons collecteurs.

Un bac collecteur sera placé devant le siège de l'association.

A vous de faire un tri, en préservant la planète et en contribuant aux actions de ELRE.

Parlez-en autour de vous, effet « boule de neige » assuré.

Prochain rendez-vous : les 25 et 26 mars 2017 salle Raimbourg de Villers-Ecalles

MERCI À TOUS POUR VOTRE SOUTIEN !

ຂອບໃຈ ຫລາຍໆ



Pour toutes informations, contactez-nous :
 Association E.L.R.E. Enfants Lao, les Rizières de l'Espoir
 603 route de Bouville 76360 Villers Ecalles
 02.35.92.47.20 - enfantslao.rizieresdelespoir@gmail.com

COMITÉ DE JUMELAGE

Vous avez été très nombreux à venir samedi 26 novembre vous amuser avec notre comité de jumelage pour notre repas dansant annuel, à la salle Raimbourg.

Au programme de cette soirée deux points forts : un nouveau traiteur qui a su nous présenter un repas de grande qualité, à la hauteur de nos attentes, et deux animateurs/chanteurs, Thierry et Valérie, qui nous ont offert un espace de danse animé avec une ambiance musicale variée et festive.

Nous avons eu également le plaisir de partager avec l'une de nos familles adhérente un moment émouvant pour un anniversaire surprise.

Vous trouverez sur notre site Facebook plus de photos de notre soirée, photos qui prouvent le plaisir que nous avons eu à passer une belle soirée ensemble. N'hésitez pas à nous y rejoindre.



Nous vous rappelons la date de notre assemblée générale : le vendredi 3 février à laquelle nous vous attendons nombreux.

Nous vous y présenterons nos projets 2017, qui nous espérons vous plairont, et vous transmettrons les informations en notre possession concernant notre voyage de l'Ascension à Beelen.

Nous partagerons à cette occasion un moment convivial autour d'un verre.

Bon jumelage à toutes et tous

Le comité de jumelage





A.C.V.E.

Le goûter de l'Epiphanie s'est déroulé le samedi 7 janvier, il a réuni un maximum d'adhérents durant tout l'après-midi.

Le groupe des plus jeunes était convié seul en début d'après-midi.

Elles ont fait différents jeux organisés par Gwenaël, avant de partager la galette des rois accompagnée d'un chocolat chaud et de friandises.

Elles ont clôturé l'après-midi en effectuant leur danse.

Les autres groupes étaient tous réunis afin que chacun fasse connaissance des nouveaux arrivés de septembre. Tout le monde a participé à divers jeux avec enchantement, joie et plaisir. Ce fut de vrais moments d'échanges.



Toutes les équipes gagnantes et perdantes furent récompensées par différents lots de consolation.

Puis est venu le temps de partager la galette des rois et de déguster un chocolat chaud pour les plus jeunes, et un vin chaud pour les adultes.

A l'occasion de cet après-midi, les gagnants de notre loterie ont pu récupérer leurs lots.

Un grand merci aux membres du bureau pour le travail accompli et l'accueil réservé à nos danseuses.

Nous vous donnons rendez-vous le 25 juin 2017 au théâtre Charles DULLIN de Grand-Quevilly, pour notre gala annuel.

Douce et belle année à tous

Crystelle LANOS Présidente



Le bureau et ses membres : Annelise, Isabelle, Marie-Christine, Céline, Gwenaël, Bérénice, ainsi que Catherine, Isabelle et Karine, (absentes sur la photo) se joignent à moi pour vous souhaiter **une excellente année 2017.**

Retro :

Il y a un siècle :



Nous n'avons pas de traces historiques du calvaire situé initialement à l'angle de la rue Pasteur et de la rue de l'Enfer.

Dans le cadre des travaux du cimetière, le calvaire devait être déplacé sur la placette centrale pour être mis en valeur. C'était sans compter sur son état fragile et le manque de précautions de l'entreprise... Il s'est trouvé cassé lors du déménagement. Une étude pour sa restauration sera menée.

(Si vous possédez des documents sur Villers-Ecalles : nous recherchons des photos d'avant 1980 en particulier les fêtes locales, animations, remise de prix, cérémonies... merci de contacter M. EMO)